

COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMUN DES ÉLUS D'OPPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL DE NANTES

Nantes, le 24 octobre 2024

JOHANNA ROLLAND DOIT CLARIFIER SA POSITION

Lors de sa session du 18 octobre 2024, le conseil municipal a voté à l'unanimité un partenariat avec la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA). Ce partenariat engage la ville de Nantes dans une expérimentation destinée aux jeunes de 10 à 21 ans, qui vise à **limiter l'attractivité des trafics de stupéfiants pour les jeunes et de prévenir leur participation à ces trafics.**

Quelques jours plus tard, Johanna Rolland se mure dans un silence assourdissant à propos de l'affaire Andy Kerbrat. Pour rappel, le député de la deuxième circonscription de Loire-Atlantique a été interpellé dans une station de métro à Paris dans le cadre d'une transaction de stupéfiants (3-MMC) avec un mineur.

Dans la mesure où Johanna Rolland a soutenu et activement contribué à deux reprises à l'élection du député Kerbrat dans une circonscription où les trafics pourrissent la vie des habitants, elle se doit de clarifier sa position.

La maire de Nantes maintient-elle sa confiance politique à un député, qui doit certes se soigner, mais qui a gravement manqué à son devoir d'exemplarité ? **Comme nous, Johanna Rolland appelle-t-elle Andy Kerbrat à démissionner ?**

Cette clarification est d'autant plus nécessaire, car celle-ci constitue un enjeu de crédibilité politique pour la suite de son action politique et la suite de nos travaux en conseil municipal quant à une préoccupation majeure des Nantais : la lutte contre les trafics.

Nous nous joignons tout naturellement aux Nantais qui attendent une clarification de leur édile.

Contact presse

Louis-Omer KROMWELL
louisomer.kromwell@mieuxvivreanantes.fr
06 07 42 00 12